

Conseil d'Administration
Séance du 10 décembre 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		X	Michelle BRAUER
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER		X	
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD, Directrice du CIAS Grand Lac

Muriel BORRELY-DUBINI, Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Laurent LAVAISIERE, Directeur Général des services

Olivier VERDENAL, Directeur financier

Aurore FRAISSE, Chargée de mission budgétaire CIAS

Fabien DIDIER, Directeur des Ressources Humaines

Marjorie GALLIER, Directrice adjointe du CIAS en charge du domicile et des actions de proximité

Sylvie BARIL, Responsable du Service de lutte contre l'isolement

Sophie BOUTGES, Directrice de l'EHPAD des Grillons

Géraldine MOLLARD, Directrice de l'EHPAD Les Fontanettes et de la résidence autonomie de l'Orée du Bois

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251210-DELIB216-DE
Date de réception préfecture : 11/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télerecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Conseil d'Administration
Séance du 10 décembre 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 04 décembre 2025.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 10 décembre 2025 a été transmis le 4 décembre 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 10 décembre 2025


Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de Séance,
Pascale GLOUANNIC



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251210-DELIB216-DE
Date de réception préfecture : 11/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télerecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2025

Exécutoire le : 11 DEC. 2025

Publiée/Notifiée le : 11 DEC. 2025

Visée le : 11 DEC. 2025

ADMINISTRATION GENERALE

Vote des tarifs 2026 pour les établissements du CIAS Grand Lac

Monsieur le Président rappelle qu'il convient de voter les tarifs des établissements du CIAS Grand Lac, à savoir ceux de l'EHPAD Les Grillons, de l'EHPAD des Fontanelles et de la Résidence autonomie l'Orée du Bois.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration :

- D'approuver les tarifs proposés, annexés à la présente délibération, applicables au 1^{er} janvier 2026 pour l'ensemble des établissements gérés par le CIAS, à savoir l'EHPAD les Grillons, l'EHPAD les Fontanelles, la Résidence autonomie l'Orée du Bois, pour les tarifs autres que ceux fixés par arrêté du Département.
- D'approuver les tarifs proposés annexés à la présente délibération et applicables à compter de l'arrêté du Département relatif à la tarification pour la Résidence Autonomie l'Orée du Bois.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les tarifs proposés annexés à la présente délibération et applicables au 1^{er} janvier 2026 pour l'ensemble des établissements : EHPAD Les Grillons, EHPAD Les Fontanelles, Résidence autonomie l'Orée du Bois pour les tarifs autres que ceux fixés par arrêté du Conseil Départemental,
- APPROUVE les tarifs annexés à la présente délibération et applicables à compter de l'arrêté du Conseil Départemental pour la Résidence autonomie l'Orée du Bois.

Aix-les-Bains, le 10 décembre 2025

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 14
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Pascale GLOUANNEC

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251210-DELIB219-DE
Date de réception préfecture : 11/12/2025

**EHPAD LES GRILLONS
 PROPOSITION DE TARIFS 2026**

Autres services	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Appel téléphonique	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Photocopie ou fax	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Clé chambre	0	0	15	15	15	15
Clé balcon	9	9	10	10	10	10
Clé boite aux lettres	9,8	10	11	11	11	11
Petit déjeuner invité	5	5	5,4	5,8	6	6
Déjeuner invité	12,5	12,5	13,5	14,5	14,8	15
Déjeuner invité repas spéciaux	20	20	21,7	23,4	23,7	24
Diner invité	12	12	13	14	14	14
Mise à disposition local				20	20	20
Déjeuner personnel établissement	6,04	5	5,4	5,8	6	6



EHPAD LES FONTANETTES
PROPOSITION DE TARIFS 2026

TARIFS FONTANETTES	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Petit dejeuner invité	1,00	1,10	1,10	5,00	5,40	5,80	6,00	6,00
Gouter invité	1,00	1,10	1,10	1,10	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET
Confection de repas supplémentaire (portage)	6,10	6,20	6,20	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET
Déjeuner résident	7,10	7,20	7,50	7,60	8,20	ARRET	ARRET	ARRET
Repas du soir résident					8,20	ARRET	ARRET	ARRET
Déjeuner invité	7,10	7,20	7,50	12,50	13,50	14,50	14,80	15,00
Repas à thème et fin d'année invité	10,10	10,20	10,20	20,00	21,70	23,40	23,70	24,00
Déjeuner personnel CIAS	5,00	5,00	5,00	5,00	5,40	5,80	6,00	6,00

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251210-DELIB219-DE
Date de réception préfecture : 11/12/2025

RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'ORÉE DU BOIS
PROPOSITION DE TARIFS 2026



RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'ORÉE DU BOIS		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Chambre d'hôte par nuit		35,00	37,00	50	50	50	50
Autres services							
Petit déjeuner		2,50	3,00	3,5	3,8	4	4
Goûter		1,50	1,50	1,7	ARRET	ARRET	ARRET
Repas résident		7,60	7,60	8,3	8,9	9,2	9,5
Potage		1,60	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET
Déjeuner invité		12,50	12,50	13,5	14,6	14,8	15
Repas à thème		Gratuit	Gratuit	23,4	23,4	23,7	24
Repas fin d'année invité		20,00	20,00	23,4	23,4	23,7	24
Déjeuner personnel CIAS		6,04	5,00	5,4	5,8	6	6
Téléphone		0,45	0,45	0	0	0,45	0,45
Copie		0,10	0,10	0,1	0,1	0,1	0,1
Remplacement médaillon télé-assistance		50,00	50	50	50	50	50
Supplément pour détecteur chute (télé assistance)		4,60	4,8	5	5	5	5
Remplacement badge perdu résident		17,00	17,00	17	17	17	17
Minibus A/R dans l'agglomération		1,80	1,80	2	2	2	2
Minibus + 50 km		5,65	5,65	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET
Minibus hors agglomération 0,15 cts/km			0,15/km	0,15/km	0,15/km	0,15/km	0,15/km
Activités d'animation extérieures/ trim/ activité		55,00	55,00	55	55	55	55
Main d'œuvre (par demie heure, toute demie heure commencée est due)		11,00	11,00	11	11	11	11
Pack intervention technique : nettoyage VMC ou siphons		11,00	11,00	11	11	11	11
Fourniture tube néon		11,00	11,00	12	12	12	12
Fourniture tube néon + changement			15	15	15	15	15
Fourniture d'ampoule		5,00	5,00	5	5	5	5
Fourniture d'ampoule+ changement			10	10	10	10	10
Fourniture d'ampoule cuisine applique			10	10	10	10	10
Fourniture d'ampoule encastrée cuisine évier sous meuble			7	7	7	7	7
Fourniture transformateur cuisine			22	22	22	22	22
Fourniture et changement piles détecteur de fumée		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Autres matériels (hors MDO)			selon facture				
Garde meuble/jours		2,00	2	2	2	2	2
Mise à disposition local et parking				20	20	20	20
Débarrassage déchetterie		11,00	11,00	ARRET	ARRET	ARRET	ARRET

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251210-DELIB219-DE
Date de réception préfecture : 11/12/2025

Acte à classer

DELIB219

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-11T10-00-46.00 (MI266051127)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20251210-DELIB219-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Vote des tarifs 2026 des établissements du CIAS Grand Lac -

Date de décision : 10/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 4
DELIB_Tarifs_2026 établissements...

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[2025-12-10 Page de garde](#) Type PJ : 99_DE - Délibération
Conseil d'administration.PDF



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[4-1 DELIB_Tarifs_2026_EHP...](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[4-2 DELIB_Tarifs_2026_Font...](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[4-3 DELIB_Tarifs_2026_RA...](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/12/25 à 10:00

Par BORRELY DUBINI ID Muriel

Transmis

Date 11/12/25 à 10:00

Par BORRELY DUBINI ID Muriel

Accusé de réception

Date 11/12/25 à 10:07